



## **Union Syndicale Départementale Action Sociale des Bouches du Rhône**

### **MOTION**

Nous syndicat CGT de l'USD de Marseille, exigeons la réintégration de notre camarade, Gilles MOUILLE ancien délégué syndical central, salarié de l'ARI depuis 35 années et licencié pour avoir refusé le système de délation mis en place par la Direction Générale.

Licencié tout simplement parce-que Gilles n'a pas fait de fiche d'évènement indésirable pour dénoncer une salariée.

Sachant qu'elle-même avait reconnu son erreur et l'avait annoncé à sa direction.

**En tout état de cause, notre secteur l'action sociale revendique le droit :**

- Que ce système d'accusation institutionnalisé soit banni de cette association
- Que ce ne soit plus un moyen pour l'employeur de licencier injustement les militants de notre organisation syndicale.

**Nous réitérons notre exigence de réintégrer Gilles MOUILLE à son poste de travail.**

L'Union Syndicale Départementale Santé et Action Sociale des Bouches du Rhône situé 23, Bd Charles Nedelec 13003 Marseille

Pour l'USD,

Stéphane GIORDANO

*siege@ari.asso.fr directeur général de l'Ari :*

*Raphaël Hamoudi : r-hamoudi@ari.asso.fr*

